

LAMPE À ARC

FICHE N° 5879

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1900-1924

Fabricant : Inconnu ; Inconnu

Domaines : Physique

Sous-domaines : Electricité

Organisme : Université Toulouse III Paul Sabatier (UPS) - Allées Jules Guesde

Ville : Toulouse

Modèle :

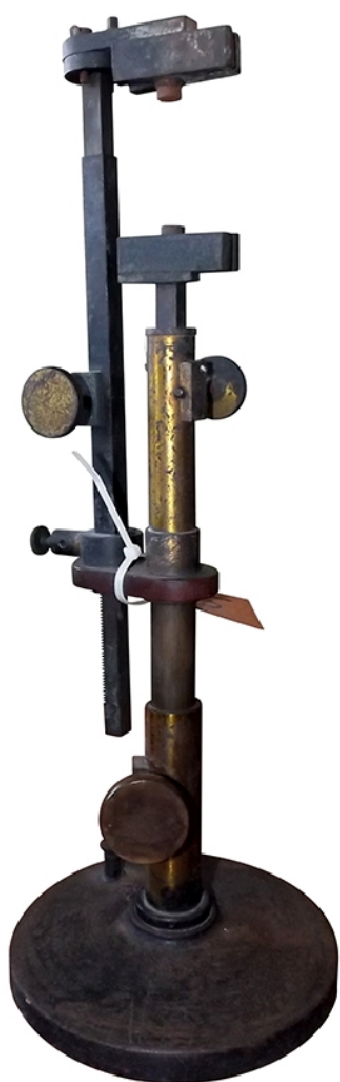
Matériaux :

Description

La lampe à arc permet de fournir une source lumineuse. Les deux pinces portent deux bâtons de charbon (ici manquants). Celui du haut (électrode +) est creusé à son extrémité, et c'est cette petite calotte qui est portée à incandescence. C'est ce cratère qui produit la plus grande partie de la lumière émise par l'arc. Celui du dessous (électrode -) est une petite pointe émoussée. L'arc doit être disposé de manière que le cratère soit tourné vers la surface à éclairer et l'électrode négative doit être la plus mince possible, afin de former un écran minimum pour la lumière produite par le cratère. L'arc reste très instable aux variations de tension ou de courant. Pour amoindrir cet inconvénient il suffit de placer en série une résistance ohmique. Les vis de serrage permettent de régler l'intensité de l'arc, et de pallier à l'usure des charbons.

Utilisation

Cet instrument était utilisé à la Faculté des Sciences au début du XXe siècle.







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Lampe à arc (Inconnu ; Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=9063>, consulté le 2026-07-25